

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOBÉCANE TYPE "99 Z"

Construit par "Les Ateliers de la MOTOBÉCANE"

16, Rue Lesault - 93502 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Paris 542 070 115 B

Marque : MOTOBÉCANE - Type : 99 Z - Genre : Cyclomoteur.

Poids total autorisé en charge : 198 kg.

Nombre de places assises : 1.

Nom et adresse du constructeur : LES ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE

16, rue Lesault

93502 PANTIN CEDEX (Seine-Saint-Denis)

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues : deux.

Roue motrice : arrière.

Constitution du cadre : cadre poutre en tôle emboutie soudée.

Fourche : télescopique.

Roues : à rayons munies de pneumatiques de $2\ 3/4 \times 17$ ou similaires.

Pédalier : à roue de 33 dents - cette roue entraîne par deux chaînes, avec arbre intermédiaire, un pignon de 40 dents solidaire du moyeu arrière.

Multiplication totale : $33 \times 15 = 1,37$.

$\frac{9}{40}$

Emplacement et disposition du moteur : à la partie inférieure du cadre.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 1,20 m.

Porte-à-faux AV : 0,286 m.

Porte-à-faux AR : 0,319 m.

Dimensions maxima du véhicule : longueur 1,865 m - largeur 0,637 m.

Hauteur libre au-dessus du sol : 0,09 m à pleine charge.

Poids du véhicule à sec : 67 kg.

Poids du véhicule en ordre de marche : 73 kg.

Répartition des poids en ordre de marche : AV 33 kg - AR 40 kg.

Poids total autorisé en charge : 198 kg.

Répartition du poids total autorisé en charge : AV 61 kg - AR 137 kg.

3. - MOTEUR

Marque : MOTOBÉCANE.

Type : 99 Z, à explosion - Cycle à 2 temps - Monocylindre.

Alésage : 39 mm - **Course :** 41,8 mm - **Cylindrée :** 49,90 cm³

Taux de compression : 9.

Carburant normalement utilisé : mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir : en tôle d'acier soudée - contenance 8,7 litres - fermé par un bouchon expandeur.

Régime de rotation du moteur : maximum 5 000 tr/mn - correspondant au couple maximum (0,35 mkg DIN) 2 750 tr/mn - correspondant à la puissance maximum (1,85 Ch DIN) 4 350 tr/mn.

Échappement : un tube, de longueur 33 cm environ, de diamètre intérieur 25,6 mm, débouche dans un pot de forme générale allongée, de longueur 65 cm environ, de diamètre intérieur 66 mm dans sa partie cylindrique, elle-même précédée et suivie de deux troncs de cône, d'un volume de 1,500 litre environ.

Le pot contient 3 diaphragmes et un tube de sortie percé de trous, de diamètre intérieur 19 mm à la sortie. Le volume total du dispositif d'échappement est d'environ 1,7 litre.

Le niveau sonore des bruits, mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en dernier lieu le 31 décembre 1974), est de 74 dBA.

Le niveau sonore des bruits au point fixe, mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 14 avril 1975, au régime stabilisé de 3 200 tr/mn, et dans la configuration reproduite par le croquis ci-contre est de 84,5 dBA.

Le silencieux porte à sa partie avant gauche, une marque constituée par les chiffres 07 frappés et encadrés par le poinçon du constructeur.

Alimentation du moteur : carburateur GURTNER à passage de 13 mm - A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite - Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'admission.

Allumage : par volant magnétique NOVI.

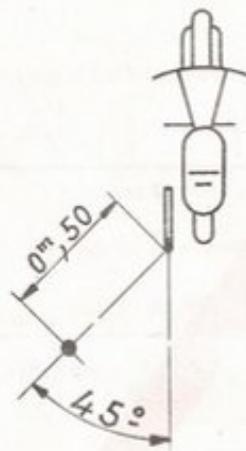
Graissage : par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement : par air.

Dispositif d'équilibrage constitué par un piston de masse appropriée monté en opposition avec le piston moteur.

Mise en marche : pédalage - un décompresseur est situé à la poignée droite.

Antiparasite : le cyclomoteur est muni d'un dispositif d'antiparasitage agréé.



4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage : du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h - Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2 500 tr/mn.

Transmission : une poulie extensible solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 18×8 une deuxième poulie extensible qui, par l'intermédiaire d'un étage réducteur commande un pignon de chaîne de 15 dents entraînant par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 mm, une roue de 40 dents solidaire du moyeu arrière du cyclomoteur.

Dispositif de mise en bicyclette : un bouton à 2 positions situé sur la partie droite du relais de transmission permet :

1) Dans la position MOTEUR de faire passer le mouvement moteur à la roue arrière, par l'intermédiaire de la courroie, de l'étage réducteur et de la chaîne de transmission.

2) Dans la position BICYCLETTE, de faire passer le mouvement du pédalier à la roue arrière par l'intermédiaire d'une noix de crabotage formant roue-libre, d'une chaîne primaire, et de la chaîne secondaire. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication : le cyclomoteur comporte un changement de vitesse automatique constitué par deux poulies extensibles et une courroie trapézoïdale. La poulie motrice est munie de billes centrifugées, la poulie réceptrice est munie d'un ressort qui tend à rapprocher ses joues.

	COURROIE	ENGRENAGES	CHAÎNE	DÉMULTIPLICATION TOTALE
Petite vitesse	$\frac{130}{51}$	$\frac{53}{13}$	$\frac{40}{15}$	27,7
Grande vitesse	$\frac{97,8}{89,35}$	$\frac{53}{13}$	$\frac{40}{15}$	11,9

Nombre de vitesses : infini.

Avec des pneumatiques de $2\ 3/4 \times 17$ dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,74 m au régime moteur de 1 000 tr/mn, la vitesse atteinte est de : - Petite vitesse : 3,77 km/h - Grande vitesse : 8,77 km/h - Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 43,900 km/h.

Indicateur de vitesse : encastré dans le phare.

5. - DIRECTION

Directe sur fourche télescopique.

6. - SUSPENSION

Avant : fourche télescopique.

Arrière : par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

7. - FREINAGE

Frein avant : à disque, à un piston commandé par levier à main droite. Transmission hydraulique. Diamètre extérieur du disque 240 mm. Largeur utile de la piste de freinage sur le disque 30 mm. Diamètre moyen d'application des garnitures 206 mm. Surface des pistes de freinage sur le disque (2 faces) : 195 cm².

Surface de frottement des garnitures sur le disque : 14 cm².

Frein arrière : à tambour, avec segments intérieurs, de diamètre 115 mm, commandé par câble et levier à main gauche. Les mâchoires sont munies de garnitures en FERODO, de longueur 115 mm, de largeur 23 mm. La surface active de l'ensemble des garnitures est de 52 cm².

8. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 V un projecteur de type agréé, à lampe jaune, de 6 V, 6 W réglable en orientation et un feu rouge arrière.

Le véhicule est muni d'indicateurs de changement de direction avant et arrière et d'un feu stop.

Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé.

Tous ces dispositifs sont conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16-7-1954 (modifié en dernier lieu le 22-3-1976).

9. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur sonore agréé.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la douille de direction portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de série, l'indication « CM », ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par les services de Mines. Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.

Le numéro de série est frappé à la partie inférieure droite du cadre servant à la fixation de la boîte-relais.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque métallique fixée sur l'ailette droite de la culasse.

L'indication de la cylindrée est gravée sur le carter droit.

Le numérotage dans la série a commencé au numéro 2 000 000.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 8-9-76 que le véhicule N° 2 000 000 à moteur N° 2 592 031 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANIE - type 99 Z satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.188 et R.194 à R.199 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Vu et approuvé
enregistré sous le N° AU-619-76
Paris, le 23 septembre 1976
l'ingénieur en chef des mines
(signé : JOURDAN)

Paris, le 23 septembre 1976
l'ingénieur des mines
(signé : GERIN)

Paris, le 23 septembre 1976
l'ingénieur des T.P.E. (mines)
(signé : LOURD)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, Annick REYNIER, représentant dûment accrédité des «ATELIERS DE LA MOTOBÉCANIE», 16, rue Lesault 93502 PANTIN (Seine-Saint-Denis), constructeur, certifie :

A. Que le véhicule :

1. Genre : Cyclomoteur.	5 bis. Cylindrée en cm ³ : 49,90 cm ³ - 2 temps.
2. Marque : MOTOBÉCANIE.	6. Carrosserie : Solo.
3. Type : 99 Z.	7. Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1.
4. N° dans la série du type : Cadre : <i>02010964</i> Moteur : <i>3888166</i>	8. Poids à vide : 73 kg.
5. Source d'énergie : mélange d'essence et d'huile 2 temps.	9. Poids total autorisé en charge : 198 kg.

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

B. Que ce véhicule sort de nos usines le ... *21/10/78* ... pour être livré à ... *M. Ybiedo*
Fait à ... *Belleu* ...

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.